

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / France Éducation international – CONFEMEN

Vendredi 15 novembre 2019



Pierre-François MOURIER, directeur général de **France Éducation international** et **Abdel Rahamane BABA-MOUSSA**, secrétaire général de la **CONFEMEN**, ont signé un accord-cadre, le 15 novembre 2019. Ce dernier intervient dans la prolongation des conventions-cadres précédemment signées, en 2010, 2013 puis, en 2016, à l'occasion de la 57^{ème} ministérielle, au Gabon. Cet accord-cadre témoigne de la volonté de la CONFEMEN de renforcer sa visibilité avec l'ensemble de ses partenaires, à la veille de ses soixante ans, et du souhait du ministre français de l'éducation nationale et de la jeunesse, de doter la France d'un interlocuteur privilégié des Etats et gouvernements en matière d'éducation et de faire de France Éducation international, l'opérateur ensemblier de l'action internationale en éducation.

France Éducation international réalise le document de réflexion et d'orientation sur le thème « **Langue première et langue d'enseignement : Quelle (s) stratégie(s) pour faciliter les premiers apprentissages, la réussite scolaire et le vivre ensemble au XXI^e siècle ?** », et qui est l'objet de la réunion à France Éducation international, ce vendredi 15 novembre.

Les **actions communes** sont appelées à se renforcer dans la mise en œuvre opérationnelle de projets, études, conférences et production de savoirs sur les politiques éducatives et linguistiques, portant notamment sur la formation des enseignants, les politiques curriculaires, les certifications ou encore l'évaluation des compétences.

A titre d'exemple, **une action**, en lien avec l'Agence universitaire de la Francophonie, pour développer un outil de diagnostic des compétences des enseignants en langue française devrait être mise en place prochainement. Ce test de positionnement, spécialement conçu pour les enseignants des pays francophones, pourrait prendre la forme d'une application pour tablettes et smartphones.

Un **comité de pilotage** se réunira au moins une fois par an pour évaluer les actions de ce partenariat, l'avancement des projets en cours et étudier les perspectives nouvelles de collaboration.

NOTES À LA PRESSE

France Éducation international, le nouveau nom du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), est l'opérateur-pivot de la coopération éducative internationale du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités politiques du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité : la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ; l'appui à la diffusion de la langue française dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la délivrance de certifications en français ; la mobilité internationale des personnes, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et de professeurs, ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers. Il a développé une plateforme de formation ouverte et à distance, appelée CIEP+. Pour conduire ses actions, il s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes, ainsi que sur un réseau de plus de 1 000 experts et de partenaires nationaux et internationaux.

En savoir plus : www.ciep.fr

La Conférence ministérielle représente l'organe décisionnel de la **Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie** (CONFEMEN). Son rôle est d'orienter les politiques éducatives dans les pays ayant le français en partage à travers les décisions et recommandations afin d'intégrer les systèmes éducatifs au cœur des processus de développement social et économique. Lors de cette Conférence, les ministres de l'Éducation doivent, entre autres, débattre des questions relatives à l'évaluation des systèmes éducatifs nationaux et étudier les expériences menées ou à conduire en liaison avec les organisations internationales visant des objectifs similaires ou complémentaires à ceux de la CONFEMEN, se prononcer sur des axes d'orientation de la programmation en matière d'éducation-formation soumise à l'approbation des Sommets, sur le programme d'activités de l'intersession préparé par le Bureau et sur les questions qui auront fait l'objet d'études par des groupes de travail ad hoc (sur demande).

En savoir plus : <https://www.confemen.org/>

CONTACTS

Charlotte GABET

Chargée de communication et des relations presse
1 Avenue Léon Journault, 92310 Sèvres, France
(+33) 1 45 07 69 26 / gabet@ciep.fr

Abobacar SY

Conseiller en communication
Complexe SICAP du point E, BP 3220, Dakar, Sénégal
(+221) 77 434 48 74 / abousy@confemen.org